

dans l'almanach de Lyon de 1750 comme « hôtel nouveau du Gouvernement ». Ce nouvel hôtel existe encore. Il est nommé « hôtel Bertaud » sur un plan teinté et gravé que Perrache a fait, afin de représenter les travaux qu'il se proposait d'exécuter dans la partie de la ville comprise entre Bellecour et le cours Perrache. On le voit sur la nouvelle rue de la Charité, ouverte en 1728, prolongement, entre la rue Sainte-Hélène et les remparts d'Ainay, de l'ancienne rue qui tendait de Bellecour à Sainte-Elisabeth. Il est probable que l'hôtel Bertaud avait été loué par la Ville pour loger le secrétaire du Gouverneur et les bureaux.

Le second hôtel du Gouvernement est devenu, en 1829, l'hôtel de la Monnaie (1). Il avait été acquis par la Société Vingtrinier, laquelle s'était constituée pour acheter le vieil hôtel de la Monnaie, placé vers la rue de la Monnaie actuelle, et pour ouvrir sur le terrain la rue de la Préfecture en spéculant sur des maisons à bâtir. Elle obtint de donner à la Ville, en paiement, l'hôtel du Gouvernement, rue de la Charité, 34 ; celui-ci prit le nom d'hôtel de la Monnaie. Vendu lorsqu'on a supprimé la Monnaie à Lyon, l'hôtel a été acheté par une Société de négociants pour devenir l'École de commerce actuelle, fondée en 1872 (2).

On a désigné le logis habité par Henri III sous le nom d'hôtel du Gouvernement. En réalité, le roi logea chez le

---

(1) *Bulletin des lois*, loi du 15 août 1829. Au premier Hôtel de la Monnaie, situé entre la rue de la Monnaie et la rue Ecorchebœuf, l'argue et le bureau de garantie étaient joints ; c'était un seul et vaste immeuble.

(2) La Chambre de Commerce a accepté le patronage de l'École de Commerce, créée par l'initiative privée. Et c'est grâce à sa protection et à ses largesses, que l'École a prospéré.